

Compte rendu de la réunion du 16/01/2018 avec les délégués du personnel

Réponses aux questions posées par les délégués:

1°) Nous souhaiterions un point régulier sur l'avancée de la mise en place du DUERP MP relance Haute Follis qui doit début janvier publier son DUERP qui nous servira de base.

2°) Laurent Gosselin aimerait avoir accès aux textes de loi qui précisent le détail des droits des salariés en CDII. En particulier, sur les questions des arrêts de travail de notre part par exemple ? la cotisation retraite ? la démission ou le licenciement ?

Il n'y a pas de site faisant un point global des droits mais des sites qui présentent les spécificités du CDII et pour le reste c'est le cas général du CDI qui prévaut. Attention à l'avenir les spécificités seront majoritairement définies branche par branche.

2 sites de référence : travail.gouv et service-public.fr

3°) Où en est la mise en place des RDV professionnels avec chacun des permanents ? Allez vous fixer les RDV ? Les salariés doivent ils prendre les devants ?

les salariés peuvent prendre les devants.

Autres points abordés :

- les travaux d'études d'impact de l'application de la convention collective avancent (nous avons été questionnés récemment après 1ère analyse des documents transmis) Nous avons pas encore de conclusions.

- S'applique à partir du 1er janvier la fiche de paye simplifiée. Sylvie se rapproche de la DDEC pour suivre leur méthode d'application tant sur l'aspect réglementaire que sur l'aspect technique de la fiche de paye.